



PRÉFET DU FINISTÈRE

Direction départementale
des territoires et de la mer

Délégation à la mer et au littoral

Pôle littoral et affaires maritimes du Guilvinec - Concarneau

Article R 2111-6 du code général
de la propriété des personnes publiques

* * * * *

COMMUNE DE PLOZEVET
DOSSIER DE DÉLIMITATION DU RIVAGE DE LA MER
SECTEUR DE PORS POULHAN – PARCELLES AA n°137 ; 169 ; 138 ; 139 ; 140

Dossier d'Enquête Publique
du 30 novembre 2020 au 16 décembre 2020

e) En cas de lais et de relais de la mer,
situation domaniale antérieure

Les lais de mer sont les terrains formés par les alluvions que la mer apporte sur le littoral et qui émergent au-dessus du niveau atteint par le plus grand flot.

Les relais de mer sont constitués par les terrains que la mer laisse à découvert en se retirant et qui ne sont plus submergés par le plus grand flot.

Il s'agit donc soit d'apports d'alluvions (lais), soit de terrains abandonnés par la mer (relais), mais qui présentent tous la caractéristique de n'être plus soumis à l'action périodique des flots.

L'analyse des photographies aériennes de 1950/1965 ne montre pas d'évolution significative du trait de côte sur les parcelles concernées. La superposition avec le cadastre montre que les parcelles n'ont pas évoluées et que le haut de plage, constituant des lais et relais, relève du domaine public maritime.



Superposition photographie aérienne 1950/1965 et cadastre. Source GEOPORTAIL

La photographie Litto 3D ci-dessous représente le niveau atteint par les Plus Hautes Mers Astronomiques (PHMA) qui recouvrent la partie de l'estran en bleu.

La superposition avec le plan topographique de Cornouaille Ingénierie et Topographie permet d'obtenir en milieu de plage le recoupement avec le point 5,72 m.

Le levé 10,24 m se situe à l'endroit laissant apparaître des affouillements.

La flèche indique le lieu et l'orientation de la prise de vue figurant en encadré rouge.



Le trait rouge représente la PHMA devant la plage, avec le levé de 5,72 m du plan de Cornouaille Ingénierie et Topographie.

La photographie dans l'encadré rouge permet de visualiser la pente naturelle de la plage et de constater une continuité et une homogénéité du milieu naturel minéral.



Source : Cornouaille Ingénierie et photographies enquête de terrain.

Les enquêtes de terrain montrent une cohérence des éléments minéraux constituant la plage depuis la laisse de mer jusqu'au pied de la falaise érodée. Il s'agit d'un milieu constitué d'alluvions, de sable et de galets caractéristiques de lais et relais de mer.

Dans ce secteur, la limite du domaine public maritime est située en haut de plage qui fait partie intégrante et dans son ensemble du domaine public maritime.



Source : enquête de terrain. Vue du haut de plage depuis la laisse de mer.